

PROCES VERBAL

Conseil Municipal en date du 23 juin 2020

Présents : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), P .Cano (PC), N. Faure (NF), Y. Doutres (YD), C Pellefigue (CP), D Vialade (DV)

Secrétaire de séance : S. Vergès

Début de la séance : 18h40

Ordre du jour :

PV du 02/06/20

Arrêté incivilités

Délibérations : PLUI pour information

Budget 2020 (présentation et délibération)

Renouvellement commission communale des impôts directs

Subventions

CCAM : groupement achat défibrillateur

Questions diverses

Mme le Maire ouvre la séance en observant que le quorum est atteint

- **APPROBATION DU PV DE REUNION DU 02/06**

Pas de remarques

Approuvé à l'unanimité - PV signé

- **ARRETES**

Suite aux récentes incivilités d'avant le confinement portant atteinte au mobilier urbain, Mme le Maire informe le CM qu'elle souhaite prendre un arrêté. Il s'agit de notifier les interdictions au niveau de la place publique (destruction de biens, regroupements bruyants, invectives...). Cet arrêté permet de sensibiliser d'abord mais est aussi un moyen de répression contre des actes malveillants.

Vote Pour : 7

- **COMMISSION DES IMPOTS**

Mme le Maire indique qu'il faut renouveler la commission locale des impôts directs. Il faut nommer 24 commissaires âgés de +18 ans parmi la population et 12 (6 titulaires et 6 suppléants) seront tirés au sort par le centre des impôts de Tarbes. Siègent de droit : le maire et 1 adjoint

Le CM tire au sort 24 personnes parmi la liste électorale. Cette liste est consultable en mairie.

- **SUBVENTIONS**

2 nouvelles demandes de subvention ont été reçues : ADMR et Sapeur Pompiers Humanitaires (niveau national voire international).

La politique du CM étant de privilégier les associations locales.

Le choix se porte donc sur ADMR.

Quant à la chambre des métiers (demande suspendue lors du dernier CM), nous ne serions pas obligés de donner 100€. Le CM opte alors pour un montant identique aux autres associations, 20€.

Vote Pour : 7

- **CCAM- Défibrillateur**

La CCAM rappelle qu'à compter du 01/01/2021 les communes disposant d'ERP de cat 4 doivent obligatoirement s'équiper d'un défibrillateur.

La CCAM propose de faire un achat groupé pour toutes les communes intéressées. Le tarif serait de 950€ pour un intérieur, 1350€ Ht pour un extérieur. Maintenance, 100€/an.

Le CM débat sur le type de défibrillateur : intérieur ? Extérieur ? Automatique ? Alarme ? Quel est le fournisseur ? PC propose de regarder les tarifs à l'Ugap qui sont en général bien placés en prix.

PC pense qu'à l'extérieur, le défibrillateur sera dégradé. Mme le Maire pense qu'à l'intérieur de la salle des fêtes, cela ne présente pas d'intérêt surtout si l'accident se passe sur la voie publique ou autre.

Si personne n'est là pour ouvrir la salle, quid de la personne en arrêt respiratoire ?

Le CM valide donc la mise en place en extérieur.

Le choix du fournisseur se fera ultérieurement lorsqu'un comparatif aura été fait.

Le CM autorise Mme le Maire, après communication, de choisir le fournisseur le mieux disant.

Vote Pour : 7

- **DELIBERATIONS**

PLUI pour information

Mme le Maire donne lecture pour information, d'une délibération prise le 18 février par l'ancienne équipe. Cette délibération a été soumise au bureau d'étude en charge du PLUI mais nous n'avons pas eu de retour de leur part sur les observations émises.

YD demande ce que représente tout le texte barré sur l'OAP ? TP précise que les indications portées sont identiques à toutes les communes avec toutes les spécificités qu'une commune peut avoir. C'est barré ici car nous ne sommes pas concernés.

Le bureau d'étude n'a pas répondu à notre interrogation sur la réserve incendie qui est peut-être éloignée de cette nouvelle zone ?

PC propose de poser la question au Sdis.

BUDGET 2020

Mme le Maire présente le budget 2020 envoyé par Mr Azam, trésorier.

Résultat 2019 : 56 404.09€ en fonctionnement à reporter sur 2020

Budget 2020

Fonctionnement	55 708.42€ dépenses + 52 706.67€ de report
	52 011,00 € recettes + 56 404.09de report
	<u>Total</u> 108 415.09€

Investissement	67 783.81€ dépenses
	67 783.81€ recettes

Pas de débat sur le budget, les investissements étant limités à l'aire de jeux et gabions.

Le fonctionnement reste dans le courant des choses.

Vote Pour : 7

- **QUESTIONS DIVERSES**

Travaux : Mme le Maire demande qui serait disponible rapidement pour mettre en place les grilles d'aération à la salle des fêtes, la vitrine d'affichage et le panneau voie sans issue

Rdv pris pour dimanche matin 10h.

Revoir le maçon pour mise en place du garage à vélo

Séance levée à 20h20